

ASSEMBLÉE NATIONALE

24 septembre 2012

TARIFICATION PROGRESSIVE DE L'ÉNERGIE - (N° 199)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N° 365

présenté par
M. Brottes

ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 20, substituer par deux fois aux mots :

« le niveau »,

les mots :

« les niveaux » ;

II – En conséquence, substituer au mot :

« proposé »,

le mot :

« proposés » ;

III. – En conséquence, substituer au mot :

« entre »,

le mot : « entrent ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.